

## Projet Arcadie : seuls 61 députés sur 577 ont respecté leurs obligations sur la question de la transparence



La plateforme Projet Arcadie, en partenariat avec l'Ifop, a dévoilé son premier rapport édifiant sur la lutte contre la corruption des élus.

Avec Atlantico  
Rédaction

Selon un récent sondage de l'Ifop pour le site Projet Arcadie, 77% des personnes interrogées estiment que la France ne se donne pas "*réellement et efficacement*" les moyens de lutter contre la corruption de ses élus sous toutes ses formes. 18% estiment que les moyens de lutte sont réels et efficaces. 5% ne se prononcent pas.

67% des personnes interrogées estiment que la lutte contre la corruption des élus ne s'est pas arrangée depuis l'élection d'Emmanuel Macron. 50% des personnes interrogées indiquent qu'elles ne font confiance à aucun parti politique dans le cadre de la lutte contre la corruption des élus. 11% des personnes interrogées font confiance à La République en Marche et au Rassemblement national sur ces questions. 8% pour La France Insoumise, 5% pour Les Républicains et 4% seulement pour le Parti socialiste.

Ce sondage a été réalisé par Internet du 8 au 9 janvier auprès de 1.007 personnes de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.

Le site Projet Arcadie s'est également intéressé, [dans son rapport](#), aux députés sur la question des obligations déclaratives. Presque 90% des élus ont omis de déclarer certains de leurs intérêts auprès de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique. Ce dispositif a été rendu possible grâce à la loi de la transparence de la vie publique d'octobre 2013, après l'affaire Cahuzac.

Les documents en question sont mis en ligne sur Internet et collectés par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP). Différents éléments doivent être déclarés comme les noms des collaborateurs parlementaires, la profession du conjoint, les activités professionnelles et les revenus sur les cinq années avant l'élection ou bien encore les mandats électifs en cours. Après chaque changement de situation, les parlementaires doivent mettre à jour ces données.

Ce dispositif doit permettre de lutter contre les conflits d'intérêt et contre la corruption.

Seuls 61 élus du Palais Bourbon sur les 577 ont transmis une déclaration d'intérêt parfaitement remplie. Selon les éléments dévoilés, 430 députés n'ont pas signalé un changement de collaborateur. 101 députés ont omis de mentionner des fonctions politiques qu'ils occupaient dans des micro-partis, des think tanks ou des organisations politiques. 47 députés n'ont pas précisé leurs revenus ou leur pension de retraite. 37 députés ont omis de déclarer leur société.

Le Modem, qui dispose de 9 députés sur 46 ayant respecté les obligations déclaratives, fait figure de bon élève. En revanche, tous les

---

élus communistes (au nombre de 16) ont omis de déclarer certains éléments.

Ce rapport pointe donc du doigt des défaillances de la part de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, chargée de contrôler les déclarations d'intérêts. Ces éléments pourraient relancer le débat sur la moralisation de la vie politique.